

CHARTRE SÉRÉNITÉ HÉBERGEMENTS

Votre bien-être reste notre priorité !

Nos propriétaires d'hébergements identifiés par le logo "Charte SÉRÉNITÉ" * s'engagent pour vous accueillir en toute sécurité



Nous souhaitons vous permettre de passer d'agréables moments tout en assurant une hygiène et une sécurité optimales pour tous.

Voici nos engagements

Avant chaque arrivée, appliquer toutes les mesures d'hygiènes recommandées :

- **Aération de l'appartement** pendant au moins 30 minutes

- **Nettoyage** consistant à utiliser des détergents agréés **selon les normes sanitaires en vigueur** pour enlever la saleté, les germes et les impuretés.

- **Désinfection** consistant à utiliser des produits désinfectant **selon la norme EN 14476** comme l'eau de Javel ou l'alcool pour tuer les germes, notamment sur les interrupteurs, les poignées de porte, les Télécommandes et les commandes de sanitaires.

- **Remplacement des protections** de literie.

- **Nettoyage régulier des parties communes.**

- Dans le cadre de la période sanitaire COVID 19, **nettoyage** des canapés, rideaux et les autres surfaces souples et poreuses à la vapeur ou en machine à 60 ° et **précautions sanitaires spécifiques recommandées.**

- **Soumettre le logement à vérification** par un agent de l'Office de Tourisme et un membre de l'Association LLA en cas de réclamation de la part d'un locataire.

**La sérénité est l'affaire de tous, nous vous souhaitons la bienvenue même si chacun doit rester à distance
Merci pour votre compréhension & merci pour votre confiance !**